



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 21/03/2023

Projet pilote innovant «Service d'urgence des médecins de famille du cercle médical de l'Oberland bernois»

Chères consœurs et chers confrères,

C'est un sujet récurrent dans les soins médicaux de base: le service des urgences médicales ambulatoires, et plus particulièrement le service d'intervention (visites à domicile). Afin de détendre la situation dans les régions périphériques, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI), la SMCB, les Hôpitaux Spitäler Frutigen Meiringen Interlaken AG (fmi AG) et le cercle médical de l'Oberland bernois lancent ensemble le projet pilote «Service d'urgence des médecins de famille dans l'Oberland bernois».

Dans le cadre de ce projet pilote, une structure centrale sera mise en place pour le service d'intervention du cercle médical de l'Oberland bernois pendant les week-ends et les jours fériés. Toute l'infrastructure, y compris la salle de garde, un véhicule 4 roues motrices, une mallette médicale et un défibrillateur seront mis à disposition sur place par l'hôpital Interlaken. Les prestations fournies lors du service d'intervention seront facturées directement par le médecin de garde avec son numéro du registre des codes-créanciers personnel. En outre, une indemnité de piquet de 700 francs par jour (24 h) sera versée dans le cadre du service de garde effectué le week-end et les jours fériés lors de ce projet pilote.

Le projet est financé par le biais d'un crédit-cadre accordé par le Grand Conseil du canton de Berne, lié à l'hôpital.

La particularité de ce projet pilote est la suivante: **il est ouvert à tous les médecins du canton de Berne intéressés titulaires d'une**

autorisation d'exercer, d'un numéro RCC et d'une expérience dans le service d'urgence. Vous trouverez toutes les informations nécessaires et données de contact dans l'annonce.

Nous nous réjouissons de votre intérêt et attendons votre inscription avec impatience!

Télécharger l'annonce

Salutations confraternelles,

Le comité de la Société des médecins du canton de Berne

Ensemble pour un système de santé raisonnable.

«Je ne veux pas d'un
médecin qui me soigne
chronomètre en main.»

«Je refuse qu'on m'oblige
à rationner le temps que
je dois à mes patients.»

Les principaux arguments:
www.medecins-et-patients.ch
Société des Médecins du Canton de Berne, Postgasse 19, Case postale, 3000 Berne 6

Médecins et patients –
ensemble, les uns pour les autres.



Société des Médecins du Canton de
Berne
Amthausgasse 28
3011 Berne
T 031 330 90 00
F 031 330 90 03
info@berner-aerzte.ch



Mentions légales

L'infolettre de la Société des médecins du canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : info@berner-aerzte.ch ou par téléphone au 031 310 90 00.

© 2023 Société des Médecins du Canton de Berne